

LIEU DE LA MANIFESTATION

Direction territoriale Méditerranée (DterMed)
Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription
francine.charton@cerema.fr - Tel : 04 42 24 71 96

Renseignements techniques
michel.bacou@cerema.fr - Tel : 04 42 24 79 88

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 1er juin 2015
Inscriptions en ligne ⁽¹⁾, cliquez sur le lien ci-dessous :
<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=75977&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder à la DterMed.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DterMed.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m de la DterMed).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de la Nagram et adressé à l'attention du Service Communication (adresse de la DterMed ci-dessus).

EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

Direction territoriale Méditerranée

Prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme



Réalisation graphique : Service communication de la Direction territoriale Méditerranée - mai 2015

Mardi 9 juin 2015
Amphi des 13-Vents
Aix-en-Provence

Journée d'échanges sous l'égide de la **DGALN** et de la **COTITA**,
organisée par le PCI Urbanisme de Prévention des Risques
Naturels de la direction territoriale Méditerranée

Contexte

La prévention des risques dans l'aménagement des territoires et l'urbanisme revêt de multiples formes et se traduit à différentes échelles géographiques.

L'intégration des risques dans les documents d'urbanisme prend une importance de plus en plus grande dans la planification du territoire.

Par ailleurs, les évolutions des périmètres de compétences territoriaux rendent nécessaire une vision plus élargie et plus systémique de l'aménagement du territoire au regard de la prévention des risques naturels.

Objectifs

Cette journée technique, sous l'égide de la Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature (sous l'autorité conjointe du Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'Énergie et du Ministère du Logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité -MEDDE/MLETR) est organisée par le Pôle de Compétence et d'Innovations Urbanisme de Prévention des Risques Naturels de la direction territoriale Méditerranée du Cerema.

L'intégration de la prévention des risques dans les documents d'urbanisme et notamment au travers des outils de planification que sont les SCoT et les PLU constituera l'axe principal de cette journée.

Les démarches locales (retours d'expérience et projets de territoires des services déconcentrés et des collectivités territoriales) ou les démarches innovantes du réseau scientifique et technique seront présentées au cours de cette journée qui permettra d'échanger sur les opérations et leurs perspectives d'application adaptées à d'autres territoires.

Public

Cette journée technique s'adresse aux services de l'État en charge de l'aménagement du territoire et de la prévention des risques (DREAL/DEAL, DDT/M, préfecture), au réseau scientifique et technique ainsi qu'au réseau des collectivités territoriales.



Programme prévisionnel

- 9h00 **Accueil des participants**
- 9h30 **Ouverture de la journée et actualités**
Par la direction territoriale Méditerranée du Cerema, la DGALN et la DGPR
- 10h15 **L'intégration des risques dans les documents d'urbanisme, les porter à connaissance et l'évaluation environnementale**
- Éléments méthodologiques pour la note d'enjeu et le dire de l'État : La méthode géo-systémique pour l'intégration des risques dans les Documents d'Urbanisme Cerema et DGALN
 - L'évaluation environnementale axée sur la prise en compte des risques DREAL PACA et Bureau Études Ecovia
- 11h15 **Pause**
- 11h30 **La prise en compte des risques dans les SCoT**
- Retour d'expérience de la prise en compte des risques dans les SCoT CEPRI
 - Le Scot Flandres-Dunkerque DDTM 59
 - Autre Scot (en cours de définition)
- 13h00 **Déjeuner (sur inscription)**
- 14h30 **La prise en compte des risques dans les PLU**
- PLU d'Étoile sur Rhône ; intégration de l'aléa dépassant le zonage du PPRI DDTM26
 - PLU de Bellegarde DREAL LR
 - Démarche d'intégration des risques dans le PLU de Nîmes Ville de Nîmes
- 16h30 **Les démarches expérimentales**
- À l'échelle du quartier : Le quartier Hoche-Université à Nîmes Ville de Nîmes
 - À l'échelle d'un bassin de risques : Ateliers nationaux - les pistes de progrès identifiées DGALN
 - Point d'avancement des 5 sites recul stratégique du trait de côte Appel à projet dans les SCoT Littoraux (sous réserve)
- 17h30 **Conclusions et synthèses de la journée**
Par la DGALN et le Pôle de compétence et d'innovation « Urbanisme de Prévention des Risques Naturels » du Cerema

PLAN D'ACCÈS

